



# Non à la journée de « récupération » !



**Nous avons tous travaillé le lundi 2 septembre. Nous étions dans nos écoles et établissements pour une journée de pré-rentrée.  
Cependant, le ministre a décidé de nous faire « rattraper » cette journée !  
C'est inacceptable ! Nous avons travaillé, nous n'avons rien à rattraper !**

**A**lors que le Ministre tente, depuis plus d'un an maintenant, d'imposer une réforme des rythmes scolaires fortement contestée par les enseignants et les parents, l'annonce du « rattrapage » de la journée de pré-rentrée sonne comme une punition pour les enseignants qui refusent sa réforme des rythmes scolaires ainsi que ceux l'ont obligé à renoncer à son projet de raccourcir les vacances scolaires. Vincent Peillon veut imposer deux demi-journées de classe de plus le mercredi 13 novembre entier (pour les écoles de 4 jours) ou les mercredis 13 novembre et 11 juin après-midi (pour les autres écoles et le second degré).

Nous avons travaillé la journée de pré-rentrée, nous ne la « devons » à personne. Quant à l'argument sur les « semaines complètes » il ne vaut rien, ou alors le ministère

voudra aussi faire récupérer les nombreuses semaines qui comportent des jours fériés?

Les enseignants sont surchargés de réunions diverses et variées. C'est une mesquinerie supplémentaire à l'encontre des enseignants sous prétexte du bien de l'enfant, alors que dans le même temps il ne s'est pas soucié d'eux pour banaliser une demi-journée pour effectuer des « pseudo-concertations » pour la ZEP.

Comme l'an passé, il fait fi des activités des enfants le mercredi après-midi ! Qu'en est il des activités UNSS pour les élèves ? De même où est l'équité quand certains élèves ont déjà classe le mercredi après-midi et ne pourront pas rattraper les cours ? Quel sens cela a pour les élèves de maternelle ?

**CONTRE LE MÉPRIS ET LE TRAVAIL GRATUIT  
NOUS NE VOULONS RIEN « RÉCUPÉRER » !**

**NI LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2013, NI LE MERCREDI 11 JUIN 2014**

La CGT Educ'action demande au ministre de renoncer à cette journée de « rattrapage ». **La CGT Educ'Action a déposé un préavis de grève pour la période du MARDI 12 au VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013 inclus**, pour une autre politique de l'Education !

Vous pouvez dans chaque établissement demander une heure d'information syndicale pour échanger sur cette question parmi d'autres. Chaque salarié a droit à une heure d'information syndicale par mois (sans rattrapage de cours). Il suffit qu'un collègue syndiqué la demande au nom de son syndicat. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

[cgt-educaction83@orange.fr](mailto:cgt-educaction83@orange.fr)

Téléphone : 06 59 95 68 28